Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 062-216201814-20230515-D44_2023-DE

**COMMUNE DE BUCQUOY**

**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**

**CANTON DE BAPAUME**

**DELIBERATION**

**N°44/2023**

**Objet :**

**Approbation du MARCHE « Rénovation et mise aux normes des vestiaires du stade et création d'un club house »**

**Lot 6 Plâtrerie, isolation**

**Certifié exécutoire par la Maire, le**

22/5/23

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mai, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 10 mai 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Eugène DELAMBRE, Muriel POLLART, Laury FLIPPE, Angélique BARBIER, Sylvie COUSIN, Véronique HERMANT.

Absents excusés : Daisy LAINE, Laurent DHE.

Procurations :

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Laurent DHE donne procuration à Bruno VIENNE

Secrétaire : Dorothée LEFEBVRE

La séance ouverte Madame BARBIER expose que suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 02 mai 2023, concernant les travaux de « rénovation et d'extension des vestiaires du stade », il convient de délibérer pour choisir l'entreprise la mieux disante pour le lot 6 Plâtrerie, isolation :

| Entreprise | Tranche A Montant HT (€) | Tranche B Montant HT (€) | Estimatif HT sans option (€) | Estimatif TTC sans option (€) |
|---|---|---|---|---|
| MARCHOIX | 14 750,40 | 20 723,00 | 35 473,40 | 42 568,08 |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil :

- Approuvent à la majorité des membres présents et représentés (12 voix pour dont 1 procuration et 2 abstentions dont 1 procuration) la décision de la commission d'Appel d'Offres du 02 mai 2023 comme indiqué ci-dessus.
- Autorise Madame BARBIER à signer le marché avec l'entreprise SARL MARCHOIX.

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 062-216201814-20230515-D44_2023-DE

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER